



Montée en puissance des mouvements et réseaux masculinistes dans le monde

Colloque organisé au Sénat le 27/11/2025 par la délégation des droits des femmes du Sénat
Synthèse réalisée par l'OVFF 34

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la délégation aux droits des femmes du Sénat a organisé ce colloque le 27 novembre 2025, avec pour objectif de comprendre un phénomène dont l'ampleur, la structuration et les effets sur nos sociétés sont encore trop souvent sous-estimés. Il s'articulait autour de deux tables rondes : la première consacrée aux origines et aux expressions du masculinisme, la seconde aux stratégies pour y répondre.

Table ronde 1 — Origines et expressions contemporaines du masculinisme

Christine Bard (historienne, Université d'Angers) a proposé une mise en perspective historique du terme « masculinisme ». Les termes féminisme et masculinisme sont tous deux issus du vocabulaire médical du XIX^e siècle avant de prendre une tournure politique. Elle **définit le masculinisme comme un contre-mouvement centré sur la victimisation des hommes**, et renvoie à **l'identité masculine comme porteuse de valeurs viriles, mais aussi aux hommes comme communauté à défendre**.

Elle souligne que les masculinistes mobilisent des argumentaires très anciens : le revanchisme à l'égard de la réussite scolaire des filles ainsi que l'hostilité à l'égard de comportements culturels perçus comme dévirilisants. Leur opposition aux droits des femmes est totale, et l'imaginaire sexuel est souvent formaté par la pornographie et la culture du viol.

Elle rappelle également que les moments de crise (sociale, économique, politique, etc.) sont des temps propices au renforcement des discours masculinistes. Elle interroge la période actuelle : le contexte anxiogène est-il favorable au développement de ces discours ?

Cécile Simmons (chercheuse) a analysé la dimension numérique du masculinisme. Elle pointe l'élargissement **massif de l'écosystème numérique masculiniste**, accéléré par la pandémie — un parallèle avec les théories complotistes. Les algorithmes amplifient ces voix et permettent une diffusion rapide de ces discours. Elle pointe par ailleurs le rôle de l'intelligence artificielle dans leur construction et leur propagation.

Pour avancer sur les solutions à mettre en œuvre, elle avance deux axes de réflexion :

- elle souligne que le masculinisme s'inscrit dans **le continuum de la misogynie ordinaire**, et soutient la domination masculine sur les femmes avec des conséquences très concrètes dans nos sociétés (impact sur les féminicides, le contrôle coercitif, violences numériques),
- elle précise que le masculinisme agit que comme **point d'entrée vers d'autres idéologies réactionnaires**.

La lutte contre le masculinisme passe donc pour elle par la mobilisation contre ces idéologies.

Pierre Gault (journaliste, réalisateur du documentaire *Mascus*, les hommes qui détestent les femmes) décrit la communauté masculiniste : elle est nombreuse et touche des publics très jeunes. Le masculinisme peut constituer un **business très rentable** pour certains influenceurs, devenus de véritables entrepreneurs de la haine des femmes, à travers la monétisation des contenus, la vente de pseudo-formations ou l'accès à des groupes privés dans lesquels on apprend à se positionner en dominant et à soumettre sa partenaire, allant jusqu'à la **promotion de comportements relevant de véritables agressions et violences**. Les discours promus par les influenceurs masculinistes ne se cantonnent pas à la haine des femmes : ils débordent souvent vers une haine « des communautés LGBTQ+, des gauchistes, des véganes, des étrangers et plus généralement des personnes racisées ». Le masculinisme s'inscrit donc également dans un **continuum de haine**.

Jeanne Hefez (ONG IPAS) aborde le sujet du masculinisme sous un angle transnational et géopolitique. Elle l'inscrit dans un mouvement « anti-droits » organisé à l'échelle mondiale. Elle retrace la genèse de ce réseau : l'arrêt Roe v. Wade aux Etats-Unis (qui a légalisé l'avortement en 1973), les conférences de l'ONU au Caire ou à Pékin qui ont reconnu un certain nombre d'avancées pour les droits des femmes. Ces moments ont constitué des moments charnières de mobilisation pour les acteurs anti-avortement et opposés à l'égalité femmes-hommes. **Des réseaux d'acteurs soutenus notamment par l'administration Etats-Unienne ont renforcé leur structuration et ont internationalisé leurs actions par des mobilisations très concrètes**, comme par exemple la suppression des soutiens financiers états-uniens aux organisations travaillant sur le droit à l'avortement. L'expression « idéologie du genre » est devenue un outil de mobilisation politique. Dans les années 1990, un lobby international pro-famille s'est organisé avec **des financements croisés** (sources religieuses et grands donateurs privés) **qui viennent soutenir des espaces de mobilisations politiques** aux Etats-Unis mais aussi en Europe, en Afrique et en Amérique latine. Elle souligne une porosité entre ces mouvements de lobbying et des personnalités politiques, notamment d'extrême-droite. Elle en veut pour exemple le Projet 2025 qui constitue la matrice idéologique de l'administration Trump, dans laquelle le discours masculiniste est central, et qui inspire aujourd'hui des acteurs européens. Elle interroge le projet démocratique à mettre en avant pour répondre à ces systèmes anti-droits.

Table ronde 2 — Stratégies pour répondre aux mouvements masculinistes et les combattre

Shanley Clémot McLaren (association @StopFischa – mobilisation contre les cyber-violences à caractère sexiste et sexuel) tire un trait entre les cyberviolences et le masculinisme : dévoilement de contenus intimes de jeunes filles, raids de cyberharcèlement, etc. La culture misogyne numérique crée un terrain fertile pour le développement des discours masculinistes. Elle parle de cybersexisme dont elle pointe les racines :

- le manque de femmes dans le secteur des technologies,
- le modèle économique des plateformes basées sur les algorithmes rentables, ce qui favorise la propagation des comptes masculinistes.

Elle propose les pistes suivantes :

- développer la sensibilisation dès le plus jeune âge via l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle,
- augmenter les moyens de la Justice pour interpeller les auteurs de contenus haineux en ligne et la régulation des plateformes numériques,
- endiguer l'influence des grandes plateformes sur l'encadrement législatif.

Alice Koiran (commissaire de Police, cheffe des plateformes de l'office anti-cybercriminalité) a présenté les outils institutionnels existants, notamment la plateforme Pharos qui permet à tout le monde de signaler des contenus illicites publics sur internet et est disponible 24h/24 et 7j/7 via une unité dédiée à la prise en charge. Elle précise que le périmètre de la plateforme est large et que les contenus masculinistes n'en forment qu'une partie. Un pôle judiciaire est par ailleurs chargé de l'identification et la localisation des auteurs des comptes signalés. Il existe également une unité dédiée à la lutte contre les discriminations et la haine en ligne, spécialisée dans la détection de ces contenus.

Lucie Daniel (Equipop) a réalisé une enquête en 2023 sur les discours masculinistes en ligne. Elle rappelle que les « profils masculinistes » sont variés : il n'y a pas de profil-type d'influenceurs. Elle insiste sur l'existence d'un **projet politique structuré** derrière le masculinisme, et appelle à renforcer l'arsenal juridique, politique et financier autour des violences sexistes et sexuelles afin de contrer les discours masculinistes de manière efficace et coordonnée. En effet, elle détaille l'inégalité de moyens entre un mouvement masculiniste financé par des acteurs aux pouvoirs économiques très ancrés et des associations féministes dépendantes des subventions publiques dont les revenus diminuent chaque année.

Conclusions et enjeux - Le colloque a fait émerger plusieurs axes d'action convergents :

- Réguler les plateformes numériques de manière plus contraignante pour limiter l'amplification algorithmique des contenus masculinistes ;
- Renforcer l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge pour prévenir la radicalisation ;
- Consolider l'arsenal juridique et financier autour de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- Coordonner les réponses à l'échelle européenne, face à un phénomène transnational et bien financé.

